CALENDRIER GÉNÉRAL DES TRAITEMENTS PHYTOPHARMACEUTIQUES

SNCF RÉSEAU

3 TYPES DE GESTION

1 DESHERBAGE DES VOIES ET PISTES

Principe général

L'objectif des traitements vise à contenir la végétation sur les 60 000 kilomètres de voies et pistes.

- Sur la partie ballastée une végétation éparse de faible développement peut être tolérée.
- Sur les pistes de sécurité une présence plus importante de végétation est tolérée dans la mesure où elle permet le cheminement en toute sécurité.

Pour atteindre ces objectifs, SNCF Réseau effectue deux traitements annuels su la totalité des voies du réseau.

Depuis 2026, la campagne de traitement annuel se déroule de la fin janvier à début jiillet puis durant tout le mois de septembre.

Les produits utilisés associent un antigerminatif de type sulfonylurée à un herbicide de biocontrôle (acide pélargonique).

3 TYPES DE GESTION

2 FAUCHE DES BANDES DE SÉCURITÉ

Principe général

Les bandes de sécurité sont constituées de la zone située à l'extrémité de la piste et jusqu'à 3 m environ du bord de celle-ci.

Ces zones sont maintenues enherbées afin d'éviter les phénomènes d'érosion. Il est toutefois nécessaire pour la visibilité des signaux, la visibilité des agents se déplaçant dans la piste, la sécurité incendie en été, de limiter le développement de la végétation dans ces zones.

La limitation de la croissance des graminées évite d'avoir un volume important de végétation sèche en été, sensible aux départs de feux, et limite l'ensemencement des pistes.

La maintenance courante de cette végétation « cible » s'effectue par des moyens mécaniques (fauchage principalement) avec une périodicité qui tend vers un passage annuel afin de préserver l'envahissement des pistes de sécurité par des espèces difficiles à contrôler (espèces rampantes, ligneuses…).

L'emploi d'herbicides sélectifs (débroussaillants) n'y trouve plus qu'un usage par exemple contre des espèces invasives.



Bande de sécurité maintenue en prairie

3 TYPES DE GESTION

3 REMISE A NIVEAU DES DÉPENDANCES VERTES (BANDES DE PROXIMITÉ ET ABORDS)

Principe général

SNCF Réseau s'engage dans le basculement d'une maintenance corrective ou d'urgence, vers une maintenance raisonnée, pluriannuelle, positive tant pour la préservation de l'environnement que pour le maintien de la performance de son réseau.

A l'instar des besoins reconnus de régénération de l'infrastructure technique, une «remise à niveau» des dépendances vertes est également nécessaire pour retrouver des peuplements végétaux en équilibre avec les contraintes de l'exploitation ferroviaire.

Celle-ci consiste en une série rapprochée d'interventions après des opérations de coupe visant à contrôler les repousses, majoritairement par des interventions mécaniques. Les débroussaillants (herbicides sélectifs) peuvent être utilisés en dévitalisation de souche essentiellement. Les traitements par pulvérisation sont limités au seul contrôle des espèces invasives ou envahissantes, hors zones bâties.

L'objectif en zone « courante » :

+ Maintenir une végétation prairiale sur la bande de proximité ;
+ Maintenir une végétation mixte, prairiale et ligneuse arbustive dans les abords



Exemple de dépendance verte nécessitant une remise à niveau

CALENDRIER DES TRAITEMENTS SUR VOIES ET PISTES

2 traitements annuel de la plateforme ferroviaire par produit de biocontrôle et antigerminatif sur l'ensemble du réseau ferré français

Traitement 1

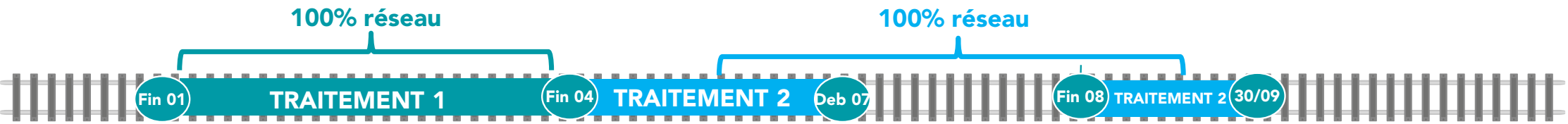
Au plus tôt dans l'année avant la pousse printanière

- De fin janvier à fin avril environ
- 100% du réseau programmé

Traitement 2

Confirmation pour assurer l'efficacité sur toute la période de pousse

- De début mai à début juillet
- Puis sur tout le mois de septembre



SNCF RÉSEAU